



La Lettre des Partenaires d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

édito

Une avancée décisive pour l'allongement des durées de concession de l'Autoroute Blanche et du Tunnel du Mont Blanc

Le 22 février dernier, la Commission Européenne a émis un avis favorable suite à la demande de l'Etat français concernant l'allongement de nos concessions à 2050.

Après plusieurs années de travail auprès des instances nationales et européennes, cette décision va permettre de réexaminer notre cahier des charges en vue de l'élaboration d'un contrat d'entreprise à cinq ans et de définir ainsi ce que seront nos futures obligations envers l'Etat en matière de service client, de sécurité, de gestion, d'investissements et de fixer le cadre de notre action.

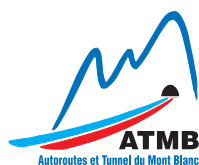
Cette avancée européenne est une condition nécessaire de notre retour à une situation économique équilibrée en permettant notamment le rééchelonnement de nos dettes et de nos amortissements sur une durée plus longue de 15 ans pour le tunnel et de 35 pour l'autoroute.

Elle constitue une première réponse aux lourds investissements réalisés ces dernières années pour la réhabilitation du Tunnel du Mont Blanc et l'amélioration de son exploitation. Notre situation financière n'en demeure pas moins fragile compte tenu du poids de notre dette qui atteint plus de 400 millions d'euros.

Cette décision nous permet de maintenir nos niveaux d'investissements en gardant pour priorité absolue le souci d'assurer sur l'ensemble de notre réseau les meilleures conditions de sécurité.



Gilbert Santel
Président d'ATMB



tribune

[Les Gets / Morzine

Un forfait de ski offert aux nouveaux abonnés de l'Autoroute Blanche

interview



Jean-Michel Baud,
président de la SAEM
des Remontées Mécaniques
les Gets/Morzine

ATMB et le domaine skiable les Gets/Morzine se sont associés pour offrir à chaque nouvel abonné de l'Autoroute Blanche un forfait de ski d'une journée.

Au total, 500 clients locaux ont bénéficié de ce partenariat, qui marque la volonté d'ATMB de renforcer ses synergies avec les acteurs du tourisme local, au bénéfice des vacanciers, mais également des Haut-Savoyards pour leurs loisirs.



Pourquoi ce partenariat avec ATMB ?

— Le réseau d'ATMB joue un rôle clé pour notre économie touristique. Il dessert en effet de nombreuses stations en France, en Suisse et en Italie et constitue une voie d'accès privilégiée vers le domaine Les Gets/Morzine. Nous avons donc souhaité faire découvrir à la clientèle locale de l'Autoroute Blanche les atouts de notre station.

Ces dernières années, nous avons accru la qualité de nos prestations, en réduisant par exemple le temps d'attente aux remontées mécaniques, en créant un parking au départ du télésiège des Perrières ou encore en proposant des tarifs attractifs le week-end. Nous expérimentons également sur le domaine des Gets le forfait remontées « Directoski », qui fonctionne sur un mode mains libres comme le télépéage. Une offre qui sera généralisée à toute la station et une raison de plus pour faire évoluer notre partenariat l'an prochain.

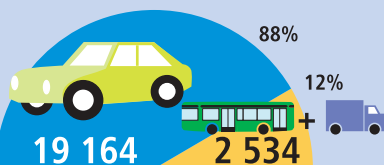
→ En quoi a consisté l'opération ?

— L'opération, qui a permis d'offrir à 500 nouveaux abonnés de l'Autoroute Blanche un forfait de ski d'une journée sur le domaine les Gets/Morzine, avait un double objectif : dynamiser les ventes d'abonnements télépéage ATMB et positionner les Gets comme une station dynamique. Même s'il est encore trop tôt pour un premier bilan, nous sommes partie prenante pour des actions de réciprocité de ce type, vitales et complémentaires pour notre économie touristique. ■

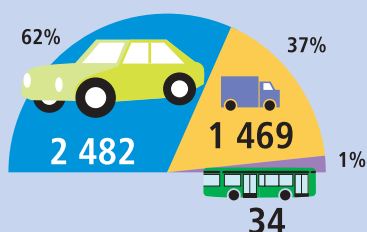
Pour mémoire, le réseau ATMB dessert plus de 30 stations en France, en Suisse et en Italie, et accueille lors des départs en vacances des pointes de trafic de 60 000 véhicules par jour, soit un trafic trois fois supérieur à la moyenne enregistrée sur l'année.

Trafic moyen journalier - Janvier 2006

Autoroute Blanche



Tunnel du Mont Blanc



➤ PARTENARIAT

La DDE 74 confie à ATMB la surveillance de deux tunnels de la RN205

Dès ce printemps, ATMB assurera pour le compte de la DDE de Haute-Savoie la surveillance des deux tunnels situés sur la RN205, entre Le Fayet et Chamonix. Une nouvelle mission qui concrétise la démarche engagée par ATMB pour mettre son expertise et ses savoir-faire au service des collectivités et des organismes publics.



interview



Christophe Dubois,
adjoint au Directeur
du Réseau d'ATMB
(Autoroute Blanche)



En quoi consiste la mission d'ATMB ?

— Avec plus de 18 000 véhicules par jour hors périodes de vacances, les tunnels monodirectionnels du Châtelard (420 m) et des Chavants (1 015 m) sur la RN205 constituent des points de passage clés depuis et vers la vallée de Chamonix. Ils nécessitent une surveillance permanente. Suite à un appel d'offres, la DDE a porté son choix sur ATMB pour prendre en charge cette surveillance. Les deux atouts d'ATMB : son expérience en matière de gestion d'infrastructures routières, mais aussi des équipes et des technologies déjà déployées dans le cadre du PC SIERRA de l'Autoroute Blanche. Concrètement, nous sommes chargés de surveiller 24h/24 et 7j/7 les entrées et l'intérieur des deux ouvrages. En cas d'événement, nous avons pour mission d'activer les équipements de sécurité et d'alerter la DDE, qui conserve l'exploitation des ouvrages, et la gestion des services de secours sur le terrain.

➔ Quels moyens sont déployés ?

— La surveillance est prise en charge par les opérateurs du PC SIERRA qui est situé à la direction d'exploitation de l'Autoroute Blanche à Bonneville, à environ 40 km des deux tunnels. Le PC

SIERRA est relié aux équipements de surveillance et de sécurité des deux tunnels qui sont dotés d'une gestion technique centralisée. Une détection automatique d'incident a été installée en complément pour le tunnel des Chavants. Au PC SIERRA, un poste spécifique a été mis en place. Il comprend notamment des écrans affichant le synoptique de supervision et de commande des équipements des deux ouvrages, un joystick pour piloter les 17 caméras de vidéosurveillance des tunnels, la radio d'exploitation de la DDE... Sur le plan opérationnel, un plan d'intervention et de secours a été élaboré par ATMB pour le compte des services de l'Etat, ainsi qu'un cahier de consignes détaillant pour les opérateurs du PC SIERRA les équipements et les procédures à activer (ventilation, feux de signalisation, demi-barrières...) pour chaque type d'événement : accident, incendie, panne...

➔ Comment vos équipes sont préparées à cette mission ?

— Dès le lancement du projet, notre objectif était que chacun des 14 opérateurs du PC SIERRA soit à même de prendre en charge à tour de rôle cette nouvelle mission. Des formations ont donc été organisées sur les nouveaux équipements et les procédures ainsi que des visites des installations déployées sur le terrain. ■

➤ DISTRIBUTION DE GILETS DE SÉCURITÉ SUR L'AUTOROUTE BLANCHE

Protéger les conducteurs devenus piétons



Pierre Lantrua,
chargé de mission sécurité
ATMB (Autoroute Blanche)

interview

➔ Quels risques court un piéton sur autoroute ?

— Facteur d'un accident mortel sur six sur autoroute, la situation de piéton présente un risque important. Un piéton apprécie mal la vitesse des véhicules et sous-évalue systématiquement le temps de freinage nécessaire. Il est en outre très peu visible. Pour preuve, 22 piétons ont trouvé la mort en 2004 sur les autoroutes françaises. Si aucune victime n'est à déplorer sur le réseau ATMB, panes et accidents ont représenté plus de 3 000 interventions pour les patrouilleurs et les dépanneurs agréés d'ATMB.

➔ Que permet le gilet de sécurité ?

— De jour comme de nuit, un piéton sur autoroute doit se rendre visible le plus tôt possible. Le gilet de sécurité jaune et réfléchissant permet d'être visible à 300 m de jour et 160 m de nuit, contre respectivement 100 et 30 m sans gilet. Parce qu'il joue un rôle essentiel dans la protection des piétons, le gilet réfléchissant est d'ailleurs déjà obligatoire dans quatre pays européens (Autriche, Espagne, Italie et Portugal).

➤ TUNNEL DU MONT BLANC

S'entraîner à intervenir dans des conditions extrêmes

interview



David Giuliani
responsable gestion trafic
et poste de contrôle et de
commande au Tunnel
du Mont Blanc



Dans le cadre de la formation permanente de ses équipes, le Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc organise pour ses équipiers un stage d'entraînement aux techniques d'intervention en tunnel à Modane.

— Outre la gestion du trafic et l'information, les 36 équipiers sécurité trafic du tunnel ont pour mission première d'assurer la sécurité des clients. En cas d'incident, ce sont eux qui prennent en charge les premières actions sur le terrain, en liaison étroite avec les 10 sapeurs pompiers du SDIS 74 et de la RAVA présents 24h/24 dans le tunnel. Une mission prépondérante, qui nécessite réactivité et sang-froid.

Nous organisons des formations au centre de formation et d'entraînement aux techniques d'intervention en tunnel (CFETIT) situé au Tunnel du Fréjus, pour que chaque équipier sécurité trafic renforce son entraînement à la recherche des victimes en tunnel et à leur mise en sécurité en cas d'incendie, dans des conditions très proches de la réalité. Les sessions, organisées sur deux jours par groupe de six équipiers, ont été préparées en commun avec nos équipes et celles du CFETIT, pour les adapter parfaitement à nos procédures d'intervention.

— Les équipements du CFETIT apportent une dimension très pratique et évolutive au stage, avec des exercices d'intervention conduits dans des conditions d'incendie de plus en plus difficiles. Cela rend la formation particulièrement efficace du point de vue de l'assimilation des procédures d'intervention car elles doivent être des réflexes en cas d'incendie.

Ces caractéristiques rendent les sessions très physiques pour les stagiaires qui alternent simulateur et parcours de labyrinthe nécessitant le port d'appareil respiratoire isolant. La formation intègre au total six exercices, tous différents grâce à la modularité du plateau technique. Autre point marquant, le réalisme du simulateur, qui donne le sentiment d'être dans un vrai tunnel, face à un véritable incendie. Nos équipiers doivent gérer le problème de la chaleur, se régler psychologiquement et physiquement et évoluer au milieu de la fumée, des cris et des véhicules. Cette formation est très importante pour nos équipiers dans le cadre de leur entraînement continu. ■



Le CFETIT, un outil de formation unique en Europe

Inauguré à Modane en 2002, le CFETIT a été conçu en partenariat avec la société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) et son homologue italienne la SITAF pour un investissement de 1,5 million d'euros. Les scénarios pédagogiques de formation ont fait l'objet d'une validation conjointe avec le SDIS de la Savoie. Basée sur la plate-forme française du Tunnel du Fréjus, cette infrastructure de 600 m² permet de recréer avec un réalisme saisissant tous types d'incendies. Le plateau technique est équipé d'un simulateur recréant à l'identique l'environnement du tunnel : ventilation, désenfumage, niches SOS, poteaux incendie...

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité routière, ATMB a lancé la campagne "Gilets de sécurité pour tous", faisant de la sécurité des conducteurs devenus temporairement piétons sur autoroute l'un de ses terrains d'action prioritaires pour 2006. Elle distribuera ainsi plus de 20 000 gilets aux conducteurs arrêtés sur l'Autoroute Blanche suite à une panne ou à un incident, ainsi qu'à ses abonnés.

➔ À qui et quand diffusez-vous les gilets ?

— L'opération s'inscrit dans la continuité de l'action menée en 2005 par l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes. ATMB a souhaité aller plus loin en distribuant des gilets, accompagnés d'un dépliant-conseil pour inciter les conducteurs au port de cet équipement indispensable à leur sécurité. L'opération a débuté le 11 février, à l'occasion des grands chassés-croisés des vacances d'hiver. Ainsi, près de 2 000 gilets ont déjà été distribués aux vacanciers en route vers les stations sur les aires de

service de l'autoroute. En outre, tout conducteur arrêté sur l'autoroute suite à une panne ou un incident se voit remettre un gilet de sécurité par les patrouilleurs d'ATMB ou les dépanneurs agréés, partenaires de l'opération. En parallèle, chaque nouvel abonné reçoit un gilet de la part des conseillers clientèle en point de vente. Les 18 000 clients déjà abonnés recevront leur gilet à domicile en juin prochain. Afin de sensibiliser le plus grand nombre, des messages de prévention ont été relayés dans la presse, en barrières de péage et sur le site www.atmb.net. ■



➤ VALLÉE DE CHAMONIX

Bilan 2005 de la qualité de l'air

Depuis 2002, un suivi de la qualité de l'air est réalisé en vallée de Chamonix, grâce aux deux stations de mesure installées au cœur de la ville et en bordure de la RN205. Le point en détail des données 2005, en collaboration avec l'Association de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie (Air APS).

➔ Dans un contexte particulier lié au report du trafic du Tunnel du Fréjus sur le Tunnel du Mont Blanc pendant l'été, l'année 2005 a été marquée par le respect de l'objectif de qualité pour les poussières en suspension et celui du seuil de valeur limite pour le dioxyde d'azote.

Pour le dioxyde d'azote, les concentrations sont en dessous de la valeur limite de 50 µg/m³ en moyenne annuelle, que ce soit en centre ville ou sur la RN205 avec

des valeurs respectivement de 33 µg/m³ et 48 µg/m³ à comparer à l'objectif de qualité fixé à 40 µg/m³.

À la différence des années précédentes, ce n'est pas au centre-ville que les valeurs horaires les plus importantes ont été enregistrées mais au niveau de la RN205, avec 182 µg/m³ (30 décembre) contre 171 µg/m³ à Chamonix (7 et 8 février), ces chiffres étant tous deux inférieurs au niveau d'information et de recommandation. Concernant les poussières en suspension (PM10), les niveaux enregistrés en 2005 sont conformes à l'objectif de qualité

en moyenne annuelle (30 µg/m³) et sont équivalents entre le centre ville de Chamonix et le bord de la RN205. Par rapport à 2004, la légère augmentation à Chamonix et la légère diminution aux Bossons se rejoignent à 25 µg/m³. On observe exactement la même tendance pour les pointes journalières : "+1 jour" à Chamonix, "-1 jour" aux Bossons, soit respectivement 16 et 12 jours ayant dépassé le seuil de la valeur limite journalière de 50 µg/m³. Pour mémoire, la réglementation autorise jusqu'à 35 jours de dépassement par an. ■

	Objectif de qualité	Valeur limite	Seuil d'information	Seuil d'alerte
NO ₂	40 µg/m ³ en moyenne annuelle	50 µg/m ³ en moyenne annuelle	200 µg/m ³ en moyenne horaire	400 µg/m ³ en moyenne horaire
PM10	30 µg/m ³ en moyenne annuelle	40 µg/m ³ en moyenne annuelle 50 µg/m ³ en moyenne jour à ne pas dépasser plus de 35 jours par an	80 µg/m ³ en moyenne jour	125 µg/m ³ en moyenne jour

Les différentes sources de pollution

- ➔ Parmi les polluants naturels : végétation, pollens, élevage intensif...
- ➔ Parmi les polluants liés à l'activité humaine : industries et usines, transport routier, chauffage, incinération...

➤ LOISIRS ASSIS EVASION

ATMB partenaire du handisport nature et montagne

Depuis plus de 10 ans, ATMB apporte son soutien à l'association Loisirs Assis Evasion, située à Passy. Une manière de saluer l'action de cette structure, dédiée à la pratique des sports de montagne pour les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.



Frédéric Bouniol,
Président
de Loisirs Assis Evasion

➔ **Quelle est la vocation de Loisirs Assis Evasion ?**

— Première du genre en France, notre association a pour but de permettre aux personnes à mobilité réduite de pratiquer des activités de pleine nature en montagne, encadrées par des professionnels diplômés d'Etat. Nous proposons des activités pour tous niveaux, en été

aussi bien qu'en hiver. Au programme, ski (assis, debout et en tandem), héliski, free-ride, randonnée, parapente, escalade ou encore rafting. Autant d'activités rendues possibles grâce au matériel spécialisé dont dispose l'association.

De grands moments de plaisir et de découverte pour nos 140 pratiquants annuels qui viennent de toute la France, d'Angleterre et même d'autres pays européens !

➔ **Comment est née cette association ?**

— C'est Yves Mathelin qui en est le fondateur. Dans l'impossibilité de poursuivre sa carrière au PGHM de Chamonix suite à un accident, il a voulu revivre la montagne et la faire partager à d'autres personnes dans sa situation. C'était il y a 10 ans et l'association continue son chemin.

➔ **Que vous apporte le soutien d'ATMB ?**

— Depuis plus de 10 ans maintenant, ATMB constitue pour nous un partenaire privilégié. Chaque année, son soutien

financier nous permet de fonctionner au quotidien en assurant notamment l'entretien du matériel spécialisé (fauteuil tout terrain, joëlette, tandem ski, sellette de parapente...) ou encore le paiement des assurances. D'autres entreprises comme Aventis, Dynastar et Grosset-Janin nous apportent également leur concours mais ATMB est le plus important contributeur. Sans eux, nous n'aurions pu développer par exemple le tandem-ski, pour lequel 13 personnes ont passé cette année leur brevet. ■

SERVICE ÉDITORIAL :

Directeur de la publication : J.P. Chaumont
 Rédacteur en chef : E. Sawicki
 Crédit Photos : ATMB, GEIE-TMB, Sémaphore, l'Agence Verte
 Conception et rédaction : Porteur d'Image
 ISSN 1764-2981
 ATMB - Direction de la Communication
 100 avenue de Suffren - 75015 Paris
 Tél : 01 40 61 70 07 - elisabeth.sawicki@atmb.net